ELECTION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AU SEIN DE LA COMMISSION RECHERCHE DE L'UFR de MEDECINE D'UNIVERSITE PARIS CITE
Scrutin du 19 Octobre 2023

PERSONNELS : DEMANDE D'INSCRIPTION/DE RECTIFICATION DES LISTES ELECTORALES

ATTENTION : Ces demandes doivent comprendre les pièces justificatives permettant d'établir la qualité d'électeur et doivent parvenir à la composante interne jusqu'au 13 octobre 2023 à minuit, terme de rigueur, pour les personnels non-inscrits d'office et jusqu'au jour du scrutin pour les personnels inscrits d'office.
Ce formulaire devra être accompagné des pièces justificatives suivantes : photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire), en cours de validité et, le cas échéant, de la photocopie du diplôme détenu.

INFORMATIONS RELATIVES AU DEMANDEUR :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Composante interne de rattachement :

Statut/Corps/Grade (précisez si vous êtes doctorant) :

Fonction :

Affectation (structure) :

Téléphone (portable) :

Adresse électronique :

MOTIVATION DE LA DEMANDE :

I/ ENSEIGNANTS (cocher la case correspondante)

☐ fonctionnaire ou stagiaire affecté en activité, détaché ou mis à disposition de la structure concernée par l'élection

☐ contractuel en contrat à durée indéterminée (CDI) effectuant au moins 1/3 des obligations d'enseignement de référence au sein de la structure concernée par l'élection

☐ fonctionnaire ou stagiaire non affecté au sein de la structure concernée par l'élection mais y effectuant au moins 1/3 des obligations d'enseignement

☐ contractuel en contrat à durée déterminée (CDD) effectuant au moins 1/3 des obligations d'enseignement de référence au sein de la structure concernée par l'élection

☐ autre motif de demande d'inscription ou autre demande de rectification (à préciser et à justifier) :

II. CHERCHEURS (cocher la case correspondante)

□ fonctionnaire ou stagiaire affecté dans une structure de recherche déposée par l'université

□ contractuel en contrat à durée indéterminée (CDI) exerçant des fonctions d'enseignement ou de recherche au sein de la structure concernée par l'élection sous réserve que l'activité d'enseignement soit au moins égale à 1/3 des obligations d'enseignement ou effectuant, en tant que docteur, une activité de recherche à plein temps dans une unité de recherche déposée par l'université

□ contractuel en contrat à durée déterminée (CDD) exerçant des fonctions d'enseignement ou de recherche au sein de la structure concernée par l'élection sous réserve que l'activité d'enseignement soit au moins égale à 1/3 des obligations d'enseignement ou effectuant, en tant que docteur, une activité de recherche à plein temps dans une unité de recherche déposée par l'université

□ autre motif de demande d'inscription ou autre demande de rectification (à préciser et à justifier) :

Fait à Paris, le :

Signature :

Cadre réservé au responsable de la structure d'affectation :

Nom :

Prénom :

Fonction :

□Je soussigné(e) atteste que la personne susmentionnée remplit les conditions pour être électeur et certifie l'exactitude des renseignements portés ci-dessus

OU

□Motif du refus de certification :

Date : Signature :

Les données recueillies feront l'objet d'un traitement afin de réaliser votre inscription sur la liste électorale. La base légale du traitement est l'obligation légale (article 6.1 c.) du règlement général sur la protection des données (RGPD).
Le destinataire des données est la structure pilote de l'opération électorale.
Les données sont conservées jusqu'à épuisement des voies de recours en matière de contentieux électoral.
Après la proclamation des résultats, vous pouvez continuer à accéder aux données vous concernant, demander leur rectification ou leur effacement. Vous disposez d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le service en charge du traitement. Vous pouvez aussi contacter le Délégué à la protection des données à dpo@u-paris.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.